

Hotel de ville
Place Foch
Châlons en Champagne
accus@wanadoo.fr

Mesdemoiselles, Mesdames,
Messieurs les membres de
l'Association des Chalonnais en
Champagne.

Objet : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

PJ : Pouvoir
Ordre du jour
Rapport D'activité
Rapport Moral

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

L'année 2006 a été riche en échanges avec les différents partenaires de l'organisation des transports ferroviaires que sont la SNCF et le Conseil Régional. Pour en tirer un bilan l'association des Châlonnais en Champagne usagers de la SNCF, organise son assemblée générale ordinaire.

Au cours de cette réunion nous établirons le bilan de l'année écoulée et nous tracerons les principales orientations pour l'année 2007.

Nous vous convions à participer à cette Assemblée Générale ou à vous faire représenter par le biais du pouvoir Ci-joint.

Le Samedi 27 janvier 2007 à 10 Heure Salle Valmy,

2, rue Flandre-Dunkerque,

Châlons en Champagne.

Derrière le commissariat central

Comptant sur votre contribution, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

Karim Benali
Président de l'ACCUS

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Snf
Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne -
<http://assoc.orange.fr/accus/ACCUS@wanadoo.fr>.



**POUVOIR
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ACCUS
27 Janvier 2007**

Je soussignéadhérent à

l'ACCUS donne pouvoir à

.....afin de me

représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association et voter en mon nom toutes les décisions qui seront soumises au vote.

Bon pour pouvoir¹

A

Le

Signature

Bon pour acceptation de pouvoir¹

A

le

Signature

¹ : reproduire la mention manuscrite






**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ACCUS
27 janvier 2007**

SALLE DE VALMY,

2, rue flandre-dunkerque, Châlons en Champagne

ORDRE DU JOUR

- 1- rapport d'activité
- 2- rapport moral
- 3- rapport financier
 -  bilan d'exercice
 -  budget
 -  Cotisation 2007
- 4- Débat : Orientations/projet
 - Présentation des propositions tarifaires SNCF
 - Aménagement de la Gare
 - Projets 2007
- 5- Questions Diverses



RAPPORT D'ACTIVITE

Après les échanges de 2005 pour le maintien d'une desserte correcte pour les villes de la vallées de la Marne, le bureau de l'association s'est attaché à obtenir des positionnements clairs sur la tarification qui sera adoptée à l'arrivée du TGV le 10 juin 2007.

En ce sens, des rencontres se sont déroulées avec les représentants de la SNCF :

Réunions d'usagers

4 réunions d'une demi journée auxquelles se sont rendus 2 membres du bureau à chaque fois.

- le 24 mai 2006

Cette réunion a été consacrée principalement à la réponse à quelques demandes de précision sur le TGV-EST, l'aménagement des gares dans cette perspective et des généralités concernant la recomposition de la desserte TER. En fin de réunion la nouvelle marque « Corail intercités » a été présentée.

Un engagement a été pris pour discuter de la tarification dès début juin 2006 (réunion tenue en octobre).

- le 10 octobre 2006

Présentation de la tarification des abonnements pour les abonnés historiques de Reims s'appuyant sur un nouvel abonnement électronique à obtenir exclusivement via internet. Tous les autres aspects sont différés y compris le cas de Châlons en Champagne et vitry le français.

- le 20 novembre 2006

En plus de la précision apportée sur certains points concernant les abonnés de Reims, la SNCF a proposé un report de la date de référence pour le calcul de l'ancienneté des abonnés au 1^{er} septembre 2007.

Pour les abonnés chalonnais, la SNCF a annoncé que compte tenu de la faiblesse de l'offre TGV sur cette les villes de la vallée de la marne, elle entendait faire bénéficier de l'accès au TGV sans majoration (mais moyennant la réservation à 1,5 euro) aux abonnés historiques. Les membres du bureau ont souligné l'insuffisance de cette offre qui n'engageait pratiquement pas la SNCF (peu d'abonnés éligible et aucun geste envers les autres usagers).

- le 20 décembre 2006

Des précisions sont apportées en réponse aux différentes demandes de (voir diaporama diffusé par mail).

Une « ultime avancée » porte sur la reconnaissance d'un deuxième niveau de fidélité (de 1 à 2 ans) pour les usagers rémois portant à terme leur abonnement au même niveau que les abonnés de plus de 2 ans.

Il est convenu que ces offres restent « confidentielles » jusqu'à la validation officielle des tarifs fin janvier par la tutelle. Elles feront l'objet d'un protocole d'accord transmis en janvier 2007.



Les relations avec la FNAUT

L'adhésion à la FNAUT a permis de relayer efficacement au niveau régional puis national la position des usagers des villes de la vallée de la Marne en leur permettant de participer aux instances régionales ou de se faire représenter aux instances nationales. Le cas des usagers de la vallée de la Marne a été évoqué dans la réunion nationale SNCF / associations de consommateurs.

Formation à la médiation

En contrepartie la FNAUT attend de ses associations adhérentes, de relayer et concrétiser sur le terrain son action de médiation et d'assistance des usagers par l'organisation de permanences et le suivi de ces activités. Une formation à la médiation a permis de présenter le dispositif de médiation après du médiateur de la république qui confirme le rôle des associations locales.

Au cours de cette réunion des documents d'informations ont été diffusés (rapport du médiateur de la SNCF, fiche technique sur la gestion des conflits à la SNCF) que nous tenons à votre disposition.

Les relations avec le Conseil Régional

La participation de l'association à la première réunion CLAD (Comité Local d'Animation et de Développement du Transport) de la vallée de la Marne a été l'occasion de prendre connaissance des modalités de fonctionnement et de concertation sur la région ainsi que du contexte de la nouvelle organisation des transports.

La confirmation de la grille de desserte et son impact en termes de financement reste l'enjeu de discussions entre l'état et la région que nous suivons avec assiduité.

La communication dans les média

- Article dans la presse
2 articles dans la presse ont relayé l'action de l'association à l'occasion de l'AG de 2006 et l'autre axé sur les avancées du dialogue sur la tarification
- interview radio phonique sur radio MAU-NAU et radio l'Epine
- participation à l'émission la voix est libre : interview dans le reportage « les oubliés du TGV ».
- participation à l'inauguration des travaux de la gare de Châlons en Champagne.

- ouverture du site de l'accus dans les pages perso orange en juillet 2006

Distribution de tracts d'information

- 2 campagnes ont été organisées :
- organisation de l'AG 2006 (environ 400 tracts distribués)
 - communication sur le financement des TER (environ 300 tracts)

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Snf
Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne -
<http://assoc.orange.fr/accus/> ACCUS@wanadoo.fr.



RAPPORT MORAL

Le dialogue avec l'autorité d'organisation des transports (Conseil Régional) et la SNCF, nous ont permis d'obtenir avec un succès certain le maintien du niveau de desserte de Châlons en Champagne.

L'année 2006 a été consacrée à l'obtention d'information sur les intentions de la SNCF en terme de tarification et d'aménagement des gares.

Concernant la tarification, si les engagements du Conseil régional sur le maintien des tarifs d'abonnement pour les TER (anciens corails transférés à la région) nous ont vite rassurés, la transparence de la SNCF sur les futurs tarifs du TGV n'était pas au rendez-vous. La SNCF a repoussé à fin janvier les annonces sur ce thème arguant de la primauté de la tutelle pour la connaissance de cette information puisqu'elle intervient pour l'octroi d'un agrément. Cependant, au cours des réunions quelques informations ont été distillées au cours des rencontres afin de tester l'acceptabilité des tarifs. Avec le nouvel abonnement électronique ouvert au Rémois, et une majoration d'environ 40 % des tarifs du TGV la SNCF a confirmé un maintien du niveau de tarification pour les abonnés « historique » moyennant un surcoût lié à la réservation.

En revanche, aucun geste n'a été fait pour les usagers irréguliers, les abonnés fréquences ou les abonnés nouveaux auxquels seront proposés des tarifs au moins équivalent à ceux proposé aux rémois. Cette approche souligne le désir de division recherché par les représentants de la SNCF parmi les différentes catégories d'usagers.

En effet, si la proposition pour les abonnés historiques correspond à peu près à nos attentes, elle est totalement inacceptable pour les autres usagers. Les avertissements adressés à nos interlocuteurs sont ignorés pour l'instant car l'équilibre du financement du TGV –EST serait en jeu.

Concernant l'aménagement des gares desservies par le TGV-EST (Reims, Chalons, Vitry, Charleville et Sedan), les travaux de rehaussement des quais accompagne ceux destinés à l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le réaménagement des halls de gare.

Plus spécifiquement pour la gare de Châlons en Champagne le projet de réaménagement du parvis de la gare semble en deçà des grandes annonces initiales et se résumerait à la démolition de l'immeuble du tri postal et l'aménagement d'un parking. La réorganisation de plan de circulation n'est pas encore à l'ordre du jour.

Pour l'année 2007, nos efforts devront être poursuivi pour réduire l'impact des tarifs TGV pour les villes de la Marne car le maintien de tarifs élevés conduirait de nombreux usagers à renoncer à emprunter le TGV. Pour Châlons et Vitry cela se traduirait par une réduction effective du nombre de desserte.

Cette bataille devra s'accompagner d'une vigilance sur les tractatives état/région pour le financement des 11 trains de la vallée de la marne. Une réduction du nombre de train accentuerait l'effet prix du TGV dans la réduction de la desserte de Châlons et Vitry.



L'intervention de l'association au sein du CLAD et éventuellement de rencontres spécifiques avec le conseil régional devrait permettre de peser sur la convention Région /SNCF en cours de renouvellement.

Ces interventions devront s'accompagner par un renforcement de la représentativité de l'association. Nous devons accroître le nombre de nos adhérents par des opérations de communication ciblées voire du démarchage parmi les usagers irréguliers. Des actions de rapprochements avec les 4 autres associations d'usagers de la région permettraient également de développer le réseau d'échange d'expérience et d'information.

Par ailleurs, notre implication au sein de la FNAUT nous appelle à assurer un rôle concret de médiation entre les usagers et la SNCF. Ainsi des permanences dont la forme doit être étudiée et la publication de nos coordonnées offrirons une plus grande publicité à l'association.

La fin de l'année 2007 sera l'occasion de tirer les premiers bilans de la réorganisation des transports dans la région. Nous pourrions évoquer à nouveau les points sur lesquels nous n'avons pas eu satisfaction fin 2005 en terme d'horaire comme par exemple pour les trains de retour tardifs ou l'horaire du TGV Paris Bar le Duc du soir.



FINANCE

1. Bilan de L'exercice (Rapport financier)

Le bilan sera remis en séance.

2. Budget 2007

A reprécisé

Budget 2006	
Recettes	Dépenses
Cotisation 280€	Frais de constitution de l'association 38,29 €
	Adhésion à la FNAUT 62 €
	Assurance 54 €
	Timbre et photocopies 50€
	Frais de papeterie 33,90 €

Budget 2007	
Recettes	Dépenses
Cotisation 280€	Adhésion à la FNAUT 62 €
	Assurance 60 €
	Timbre et photocopies 50 €
	Divers 108€

RESOLUTION : Les membres de l'association ACCUS réuni en assemblée générale votent l'adoption du budget pour l'année 2007.

3. Cotisation

RESOLUTION : Les membres de l'association ACCUS réuni en assemblée générale votent le maintien de la cotisation d'adhésion à **10 €** pour l'année 2007.



DEBATS / PERSPECTIVES

1 – présentation des propositions de tarification

Questions/réponses sur la base du diaporama diffusé.

2 – Aménagement de la Gare de Châlons

Commentaires des informations données au comité de quartier

3 – Perspectives 2007

Relation avec les partenaires

- actions pour obtenir une baisse des tarifs TGV pour les villes de Champagne-ardenne

- Révision des horaires (obtention de train de fin de soirée, modification des horaires TGV...)

Consolidation De la représentativité de l'association

- action de publicité de l'action de l'association

- mise en place de permanences

- constitution d'une fédération régionale

4 – Questions diverses